



# Combattre le bruit au quotidien - Des actions de la Ville de Paris

19 janvier 2018





- ➔ Le bruit un polluant particulier
- ➔ Demande pour un environnement sonore apaisé
  1. *Les parisiens*
    - ↳ Meilleure qualité de vie / Environnement sonore moins bruyant
  2. *Les employés municipaux*
    - ↳ Amélioration des conditions de travail / Réduction du risque d'accident
- ➔ Contraintes réglementaires
  - ↳ Directive 2002/49/CE - Evaluation et gestion du bruit (des transports) dans l'environnement
- ➔ Documents de planification
  - ↳ *Plan bruit (2006) / PPBE (sept 2015)*
- ➔ Attractivité touristique nocturne de Paris
- ➔ Annonces politiques pour Paris
  1. *Plan climat air énergie*
  2. *Paris : fin du diesel pour 2024 / fin de l'essence pour 2030*
  3. *France : fin des véhicules thermiques pour 2040*



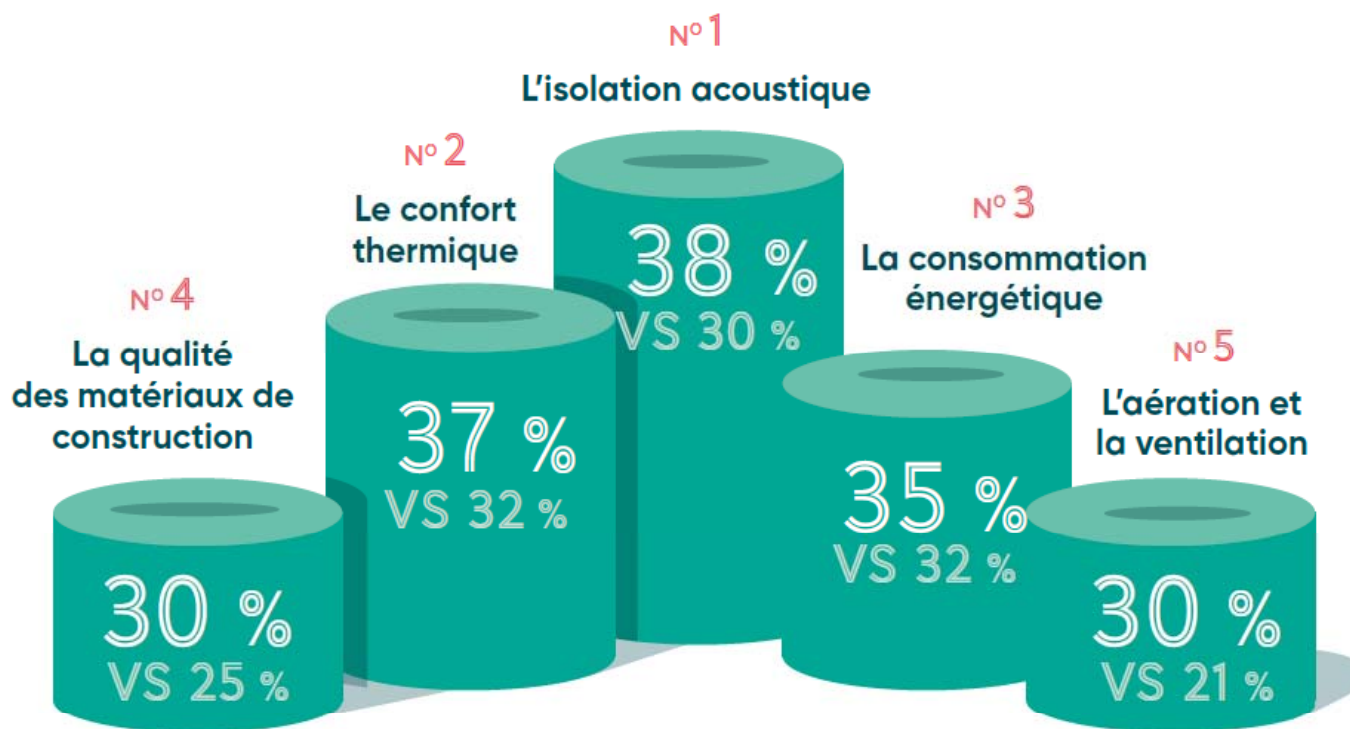


- ➔ Il ne laisse pas de trace
- ➔ Il n'est mesurable que lorsqu'il est présent
- ➔ Il se propage peu
- ➔ Son appréciation est largement subjective
- ➔ Le cumul de son exposition n'est pas mémorisé par l'Homme
- ➔ C'est la manifestation de « l'autre » et de ses différences
- ➔ C'est subjectif ⇒ c'est dans la tête ⇒ c'est le problème de chacun  
⇒ on n'y peut rien !!
- ➔ Il est souvent perçu comme un problème individuel, non de société
- ➔ C'est un parent pauvre des politiques publiques





## Sur 4 des 5 plaies du logement, les habitants de l'agglomération parisienne sont recordmen du taux d'insatisfaction.



Taux d'insatisfaction



2017





## Actions de lutte contre le bruit relevant de la compétence du Maire

1. **Route** : actions préventives (mobilités douces,...) / curatives (couverture du BP, revêtements et murs anti-bruit, isolation phonique des logements,...)
2. **Etablissements recevant du jeune public** : construction / rattrapage acoustique,...
3. **Activités municipales** : espaces verts, propreté, collecte,...
4. **Aménagement de la cité** - outils de planification urbaine et de construction, modélisation, création et rénovation de jardins, demandes d'autorisation d'exploiter des ICPE,...
5. **Information et sensibilisation** : Publication des premières cartes de bruit routier en 2007, pages bruit sur Internet et fiches pratiques
6. **Bruits de voisinage et lieux de vie** : Collaboration avec la Préfecture de Police, communication suite à l'interdiction de fumer dans les établissements (1<sup>er</sup> janvier 2008), Etats généraux de la nuit (2010), méthodologie d'élaboration des chartes d'usage locales de la rue,...





## Actions de lutte contre le bruit relevant de partenariat

1. Réseau ferré national : actions à la source, résorption des points noirs bruit,...
2. Transports en commun : développement des métros, bus, tramways,...
3. Survol de Paris : Réseau RUMEUR (Bruitparif) / Hélicoptères - héliport d'Issy,...
4. Livraisons : charte logistique urbaine durable, Certibruit,...
5. Deux-roues motorisés (2RM) : depuis 2009 subvention pour l'achat d'un cyclomoteur / vélo électrique,...
6. Klaxons et sirènes des véhicules d'urgence
7. Chantiers : Protocole de bonne tenue des chantiers, surveillance acoustique,...







# Plan de prévention du Bruit dans l'Environnement

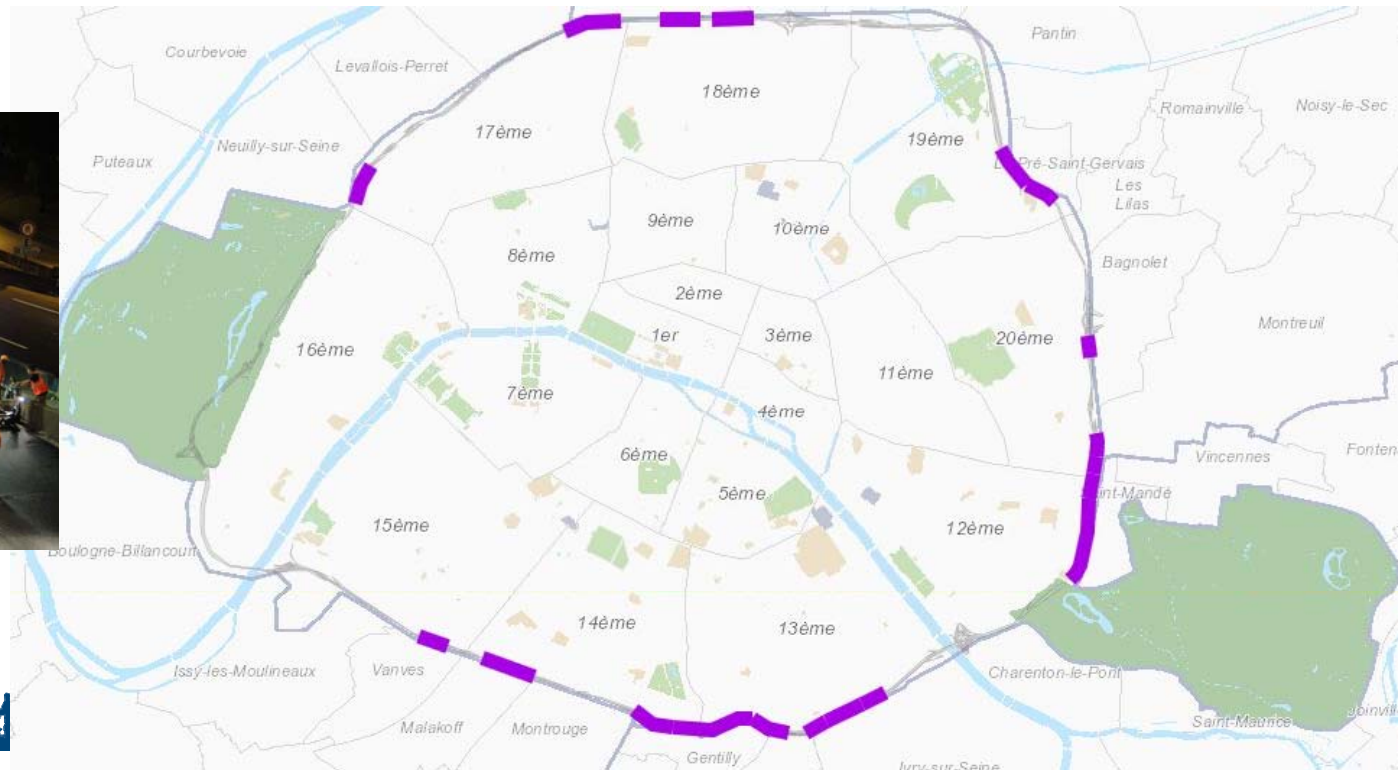
↪ Diagnostic : cartes de bruit

↪ Plan d'action : PPBE ⇒ Evaluer / Sensibiliser / Agir





- Construit entre 1956 et 1973 / 35 km de long
- 1,2 millions de véhicules jour /  $\pm 100\ 000$  riverains Paris + Banlieue
- Action du PPBE - « Intégrer le BP dans l'environnement urbain »
- 10,8 km d'enrobés phoniques sur 21 tronçons entre 2012 et 2016, soit 31% du BP







## Laveuse de chaussée SEMAT AMARINE sur un chassis RENAULT - GNV

- ➔ Identification des sources de bruit
- ➔ Effets secondaire des isolations acoustiques
  1. *Calfeutrement des pompes hydrauliques: température ↗, opérations de maintenance plus difficiles*
  2. *Isolation de la cabine: ventilation et confort thermique ↘*
- ➔ 1 année de travail pour adapter 50 véhicules
- ➔ Gain acoustique moyen : -2.5 dB(A)
- ➔ Coût : 1 510 € / véhicule



Privilégier la réduction du bruit à la source





## Balayeuses de trottoir

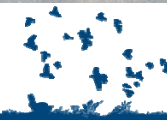
- ➔ Régime de turbine toujours réglé au niveau maximum de 2000 tr/min
- ➔ Un régime de 1400 tr/min suffit pour une utilisation courante
- ➔ Déchets et régime de travail normalisés
- ➔ Gain acoustique: -3 à -6 dB(A) en cabine
- ➔ Sensibilisation et formation des conducteurs



*Applied 525*



*City Cat 2020*





- ➔ Achats par l'UGAP centrale d'achat public
  - ↳ matériels moins bruyants déjà référencés
  - ↳ tous les engins de propreté



Laveuse électrique Val'Air

- ➔ Fournisseurs multimarques
  1. Outils électriques au catalogue
    - ↳ Batterie déportée dans le dos plus ergonomique
  2. Matériel entretien EV
  3. Petits véhicules / engins TP





- ➔ Spécification d'un critère acoustique d'exécution
  1. *Rejet de l'offre si ce critère n'est pas rempli*
  2. *Contrôle nécessaire des caractéristiques annoncées*
  
- ➔ Plan de progrès → remise fournisseur
  - ↳ bac à verre avec mousse → gain : -10 dB
  
- ➔ Caractère innovant → critère prix à 40%
  
- ➔ Partenariat d'innovation (décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics)







- ➔ Activité 24h/24h d'un capitale
- ➔ Tourisme national ou culturel
- ➔ Attractivité de la nuit
  - ↪ Concurrence avec Londres, Madrid, Barcelone
  - ↪ Paquet transports / sortie nocturne ou concert
- ➔ «Quand la nuit meurt en silence»
  - ↪ 15 000 signatures en 2 mois
- ➔ États généraux de la nuit (été 2010), puis Conseil de la Nuit (2014)
  - ↪ « créer les conditions d'une nuit vivante et respectueuse de chacun, qui participe au rayonnement de Paris à l'international »
  - ↪ actions de développement / de régulation



➔ Travaux importants de rénovation  
↳ isolation thermique et isolation acoustique (dans les zones exposées au bruit) - Décret n° 2016-798

➔ Sortie du diesel ⇒ marchés infructueux : bus de transport scolaires / tracteurs

➔ Plan qualité de l'air

↳ Aides pour les particuliers / professionnels

↳ Stationnement gratuit véhicules « basse émission » (électriques / hybrides / GPL / GNV)



**JE SUIS UN PROFESSIONNEL**

**PARIS M'AIDE À ROULER PLUS PROPRE**

**AIDE OUVERTE**  
aux professionnels parisiens et à ceux de la petite couronne (92, 93 et 94) qui viennent travailler à Paris (TPE de moins de 10 salariés)

La Ville propose des aides pour les professionnels qui souhaitent remplacer un véhicule utilitaire léger (VUL) ou un poids lourd par un autre utilitaire électrique ou au gaz naturel pour véhicules (GNV), neuf ou d'occasion.

Ces aides concernent l'acquisition, la location longue durée ou la location avec option d'achat.

Les montants :

- 3000 €** si < 2,5 tonnes
- 6000 €** si > à 2,5 tonnes
- 9000 €** pour un poids lourd électrique ou GNV

Dans la limite de 15 % du prix d'achat HT.





# Merci de votre attention

Auteur(s) du document : [philippe.mercier@paris.fr](mailto:philippe.mercier@paris.fr)

